

NOUVEAU DISPOSITIF

roannais
AGGLOMERATION
communauté d'avenir

AIDES À L'HABITAT

2019

avec Roannais Agglomération, améliorez votre cadre de vie



Aides pour les investisseurs et/ou propriétaires bailleurs.

**Changement d'usage avec reconstitution
d'une offre de logements attractifs**

Pour qui ?

Les investisseurs et/ou propriétaires d'une friche artisanale, d'une friche commerciale ou d'un ancien hôtel sur le territoire des 40 communes de l'agglomération.

Sans condition de ressources.

Pour quoi ?

Pour permettre le changement d'usage d'un bien vacant depuis plus de 3 ans, pour le convertir en logements attractifs performants sur le plan énergétique et/ou bien adaptés pour permettre d'accueillir tous types de publics.

Détail du règlement complet disponible sur le site Internet de Roannais Agglomération

Combien ?

Aide de 120 €/m² rénové, plafonnée à 50% des travaux éligibles et à 15 000 € par logement créé.

Où se renseigner ?

Rénov'actions 42 - Maison Départementale de l'Habitat et du Logement - 5 rue Brison Roanne - **04 77 78 39 94**

**LA DEMANDE DE SUBVENTION DOIT ÊTRE DÉPOSÉE
AVANT LA RÉALISATION DES TRAVAUX !**

Appel à projets - Dossier à déposer avant le 1^{er} septembre 2019.

Jury en octobre 2019.

